

Raison sociale : Auto-école René Péquignot
Siret : 398 831 602 00022
Adresse mail : auto.ecole.pequignot@orange.fr
Téléphone : 03 82 34 64 85

Agrément préfectoral : E1205710840
N° de formation professionnelle : 41570037757
Code NAF : 8553Z



Public et prérequis

- Tout public répondant aux conditions suivantes :
 - avoir minimum 18 ans
 - Pour un premier permis AJDC entre 17 et 25 ans
 - Ayant satisfait aux épreuves de l'ETM

Durée

- 20 heures (minimum légal obligatoire) si passage aux examens

Contact

- Mme SCHUG Christelle tél : 03 87 70 21 36
Mail : auto.ecole.pequignot@orange.fr
Impasse des Cyclamens – 57300 MONDELANGE

Tarif

- Veuillez contacter votre agence

Nombre de participants

- de 1 à 3 participants

Localisation de la formation

- Impasse des Cyclamens 57300 Mondelange

Principaux contenus

- Préparation à l'examen théorique moto (ETM)
- Contrôles de sécurité
- Conduite et manœuvre en sécurité, de manière écologique et économique

Modalités de la formation

- Présentiel.

Documents administratifs remis

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.

Accessibilité aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

FICHE FORMATION PERMIS DE CONDUIRE A2 (sans code si candidat possédant un permis A1)

Objectifs généraux

- ◆ La catégorie du permis A2 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW.
- ◆ L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situation pour un maximum d'efficacité.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- ◆ 1 seule présentation aux épreuves hors circulation et circulation
- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ Permis de conduire A2 si réussite à l'examen

Agrément

- ◆ Agrément du centre délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement

PERMIS DE CONDUIRE A2 - hors circulation + circulation

PROGRAMME

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1.	Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation	5h Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard ◆ Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord ◆ Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur ◆ Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité ◆ Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances ◆ Monter et rétrograder les rapports de vitesse ◆ Maîtriser la réalisation d'un freinage ◆ Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité ◆ Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) ◆ Maîtriser l'utilisation de l'embrayage ◆ Maîtriser les techniques d'inclinaison ◆ Réaliser un freinage d'urgence 		MOYENS A PLANIFIER Piste équipée de parcours d'entraînement moto Motocyclette 125 cm3 Formation avec un enseignant de la conduite diplômé Cônes, piquets, radar et gilets airbag

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2.	Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	10h Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none">◆ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte◆ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation◆ Adapter l'allure aux situations◆ Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité◆ Tourner à droite et à gauche◆ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité◆ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire		MOYENS A PLANIFIER
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.		Motards équipés individuellement de radios homologuées, gilets airbag. Groupe maximum 3 motard Motocyclette bridée à 47ch Formation avec un enseignant de la conduite diplômé
<ul style="list-style-type: none">◆ Evaluer et maintenir les distances de sécurité◆ Croiser, dépasser et être dépassé◆ Négocier les virages de la façon la plus sécurisante◆ Communiquer avec les autres usagers◆ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie◆ Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible◆ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide◆ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense◆ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites		
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique		
<ul style="list-style-type: none">◆ Suivre un itinéraire de manière autonome◆ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie◆ Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer◆ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir◆ Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules◆ Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence◆ Pratiquer l'éco-conduite		

Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires

Epreuve pratique de l'examen du permis de conduire : 4 h 00